

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIARET

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

NIF: 099014015034927

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N° :13/DJS/2025**

La direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tiaret, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

Réalisation d'une salle spécialisée à Djilali Benamar (R A R).

Les soumissionnaires doivent répondre aux conditions minimales d'éligibilités suivantes :

-CAPACITES PROFESSIONNELLES :

Cet appel à la concurrence s'adresse aux entreprises possédantes :

Certificat de qualification et classification professionnelle classées à la catégorie de **Deux (02)** ou plus en cours de validité dans le domaine de bâtiment comme activité principale ayant réalisé au moins un projet de même nature justifiée par attestation de bonne exécution visée par le service contractant public.

- CAPACITES FINANCIERES :

Ayant réalisé une moyenne d'un chiffre d'affaires des trois dernières années égal ou supérieur à : **10.000.000,00 DA**, Justifié par les bilans financiers des trois dernières années visées par les services des impôts et C₂₀ en précisant le chiffre d'affaires de chaque année.

Le retrait du cahier des charges se fera auprès du service des investissements et équipements de la direction de la jeunesse et des sports, route d'Alger -Tiaret-

Les soumissions doivent être présentées en trois offres distinctes (Dossier de Candidature, Offre Technique - Offre Financière).

1-LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :

- Déclaration de candidature, renseignée, datée, visée et signée
- Déclaration de probité, renseignée, datée, visée et signée
- Copie du registre de commerce électronique de l'entreprise
- Copie du statut réglementaire de l'entreprise pour les personnes morales (SARL, EURL...).
- Copie du numéro d'identification fiscale (NIF).

CAPACITES PROFESSIONNELLES :

Certificat de qualification et classification professionnelle classées à la catégorie **Deux (02)** ou plus dans le domaine de **bâtiment** comme activité principale, ayant réalisé au moins un projet de même nature justifiée par attestation de bonne exécution visée par le service contractant public.

CAPACITES FINANCIERES :

Ayant réalisé une moyenne d'un chiffre d'affaires des trois dernières années égal ou supérieur à : **10.000.000,00 DA**, Justifié par les bilans financiers des trois dernières années visées par les services des impôts et C₂₀ en précisant le chiffre d'affaires de chaque année.

- REFERENCES PROFESSIONNELLES :

- La liste de l'encadrement technique devra être déclarée nominativement avec la mise à jour CNAS En cours de validité et appuyées par les diplômes + attestation d'affiliation de moins de trois mois ou une liste visée par les services de la CNAS de moins de Trois mois, attestations d'affiliations de moins de trois mois ou une liste visée par les services de la CNAS de moins de Trois mois pour les ouvriers.
- Liste des moyens matériels justifiés par carte grise pour le matériel roulant avec attestation d'assurance + PV de control technique et PV d'huissier ou expert pour le matériel non roulant moins d'une année.
- Des références professionnelles justifiées par des attestations de bonnes exécutions délivrées par le maître de l'ouvrage public.
- Casier judiciaire du signataire n°03 dument habilité en cours de validité.
- Une copie des Mises à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATH), en cours de validité.
- Une copie de l'extrait de rôle datant de moins de trois mois apuré ou échéancier de paiement.
- Une copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales de l'année considéré.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires.

2-L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :

- Une déclaration à souscrire renseignée, datée, visée et signée.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif (Annexé au cahier des charges) et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- Planning des travaux selon le système (3x8) paraphé, signé et daté.
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « **Lu et Accepté** ».

3-L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :

- La lettre de soumission renseignée, datée, visée et signée.
 - Le bordereau des prix unitaires renseignée, datée, visée et signée.
 - Le devis quantitatif et estimatif renseignée, datée, visée et signée.
 - * Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions, conditions modèles, termes, Spécifications figurant au dossier d'appel d'offres.
- L'offre doit être déposée à l'adresse suivante :
- Direction de la jeunesse et des sports ; service d'investissements et équipements :
Route d'Alger -Tiaret-
 - L'enveloppe extérieure anonyme devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALESN° : 13/DJS/2025

Réalisation d'une salle spécialisée à Djilali Benamar (R A R).

- « **À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres** »

La période de validité des offres correspond à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois **Cent (100) jours**.

La durée de préparation des offres est fixe à **Dix(10) jours** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre sur le BOMOP et au moins dans deux quotidiens nationaux en deux langues (nationale et étrangère) et la presse électronique.

La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres. L'heure limite est au plus tard à **11^{h00}min**.

Toutefois, le service contractant a toute latitude pour prolonger le délai de dépôt des offres et informe les soumissionnaires par tous moyens écrits.

L'Ouverture des plis est prévue en séance publique et se tiendra le même jour à **11^{h00}min** au niveau de siège de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tiaret.

Si le dernier jour de la préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant à **11^{h00}min**.

Les soumissionnaires sont invités pour assister à l'ouverture des plis.

LE DIRECTEUR